



EXPÉRIMENTATION E+C- EN OCCITANIE

ATELIER LOGEMENT



1. Retour d'expérience BE référent en Méditerranée
Laetitia EXBRAYAT, H3C énergies

2. Témoignage de Nouveau Logis Méridional sur 3 opérations E+C-

Gilles LABARTHE & Elodie ESPEOUT de CDC Habitat
et Thibaut MAYNARD, Soconer

3. Comment l'approche E+C- prend place dans des approches plus larges : exemple de la démarche Bâtiments Durables Occitanie

Pauline LEFORT, Envirobat Occitanie

4. Retours sur l'expérimentation du label E+C- du point de vue des organismes certificateurs

4.1. CERQUAL, Jean-François BAILLY

4.2. Promotelec, Dominique COTTINEAU



ATELIER LOGEMENT PREMIERS RESULTATS DE L'EXPERIMENTATION

Retour d'expérience BE référent

Quelles sont les spécificités observées sur les logements au cours de l'expérimentation ?

- Quelles exigences?
- Quels résultats?
- Quelles évolutions?

QUELLES EXIGENCES ? LES NIVEAUX ENERGIE

Pour les niveaux « Energie 1 » et « Energie 2 » :

$$Bilan_{BEPOS,max,i} = 50^{(*)} \times M_{bilan,i} \times Mc_{type} \times (Mc_{geo} + Mc_{alt} + Mc_{surf}) + Aue_{ref}$$

Pour les immeubles collectifs, dérogation à 57,5 kWhep/m².an jusqu'à fin 2019. Pour ce type de bâtiments, les arrondis suivants sont retenus :

$$57,5 \times M_{bilan,1} = 55$$

$$57,5 \times M_{bilan,2} = 50$$

Pour le niveau « Energie 3 » :

$$Bilan_{BEPOS,max,3} = 50 \times M_{bilan,3} \times Mc_{type} \times (Mc_{geo} + Mc_{alt} + Mc_{surf}) + Aue_{ref} - Prod_{ref}$$

$Prod_{ref}$ Production d'énergie renouvelable de référence

Pour le niveau « Energie 4 » :

$$Bilan_{BEPOS,max,4} \leq 0$$

QUELLES EXIGENCES ? LES SEUILS ENERGIE EN EXPERIMENTATION

Bilan BEPOS max	Maison individuelle	Immeuble collectif
Energie 1	$50 \times 0,95 \times \text{Modulations} + Aue_{\text{réf}}$	$57,5^* \times 0,95 \times \text{Modulations} + Aue_{\text{réf}}$
Energie 2	$50 \times 0,9 \times \text{Modulations} + Aue_{\text{réf}}$	$57,5^* \times 0,85 \times \text{Modulations} + Aue_{\text{réf}}$
Energie 3	$50 \times 0,8 \times \text{Modulations} + Aue_{\text{réf}} - 20$	$57,5^* \times 0,8 \times \text{Modulations} + Aue_{\text{réf}} - 20$
Energie 4	0	0

$Aue_{\text{réf}}$ = consommations ascenseurs
 + consommations parkings
 + consommations parties communes
 + consommations usages mobiliers

Modulations = modulations RT2012
 $MC_{\text{type}}, MC_{\text{géo}}, MC_{\text{alt}}, \text{etc.}$

20 = 20kWh ENR = $Prod_{\text{réf}}$

* Prolongation jusqu'au 31/12/2019

Consommations ascenseurs

$$E_{ef\ asc} = 2 \times \frac{SU_{RT}^2}{S_{RT}^2}$$

SU_{RT}^2 Surface utile (ou habitable) de la zone du bâtiment desservie par les ascenseurs

S_{RT}^2 S_{RT} de la zone du bâtiment

En l'absence d'ascenseur cette consommation est nulle.

Aue_{réf} : CONSOMMATION DE RÉFÉRENCE DES AUTRES USAGES

Consommations d'électricité des parkings $Eef_{park} = Eef_{park,vent} + Eef_{park,ecl}$

Ventilation	<p>En présence d'un système de ventilation mécanique dans un parking couvert :</p> $Eef_{park,vent} = 0,5 \times \frac{Spark}{S_{RT}^{bat}} \times \frac{S_{RT}^z}{S_{RT}^{bat}}$ <p>$Spark$ = Surface du parking. Par défaut, on estime la surface à 20 m² par place de parking [m²],</p> <p>Sinon : $Eef_{park,vent} = 0$</p>
Eclairage	<p>Si le parking est couvert : $Eef_{park,ecl} = 3 \times \frac{Spark}{SRT} \times \frac{S_{RT}^z}{S_{RT}^{bat}}$</p> <p>Si le parking est extérieur ou semi-couvert et a un système d'éclairage :</p> $Eef_{park,ecl} = 0,5 \cdot \frac{Spark}{SRT} \times \frac{S_{RT}^z}{S_{RT}^{bat}}$ <p>Sinon, en l'absence de système d'éclairage : $Eef_{park,ecl} = 0$</p>

Si aucune place de parking n'est imposée dans le PLU, $Eef_{park} = 0$ en référence.

$Aue_{réf}$: CONSOMMATION DE RÉFÉRENCE DES AUTRES USAGES

Consommation d'électricité des parties communes :

La consommation conventionnelle d'électricité pour l'éclairage des circulations (hall et escalier), les systèmes de gestion associés et l'alimentation des boîtiers de secours des bâtiments de logements collectifs est égale à :

$$E_{ef\ com, ecl} = 1,1 \text{ kWh}_{ef} / \text{m}^2 \cdot \text{an}$$

La surface considérée est la S_{RT} .

Consommations usages mobiliers

Maison individuelle	29 kWh _{EP} /m ² .S _{RT} .an
Logements collectifs	27 kWh _{EP} /m ² .S _{RT} .an



$Aue_{réf}$: CONSOMMATION DE RÉFÉRENCE DES AUTRES USAGES

Exemple d'une maison individuelle de surface RT 115 m² et SHAB 100m².

La maison ne dispose pas d'ascenseur : $Eef_{asc} = 0$ kWh/m².an

Il n'y a pas de garage fermé : $Eef_{park} = 0$ kWh/m².an

Pas de consommations spécifiques aux parties communes (hall, escalier...) :

$Eef_{com,ecl} = 0$ kWh/m².an

Consommation d'énergie mobilière : $Eef_{usmob} = 29$ kWh/m².an

Soit un $Eef_{au} = 29$ kWh/m².an

X 2.58 (coefficient de conversion en énergie primaire)

$Aueref = 74,82$ kWh_{ep}/m².an

$Aue_{réf}$: CONSOMMATION DE RÉFÉRENCE DES AUTRES USAGES

Exemple d'un immeuble collectif avec $SRT = 2000m^2$, $SURT$ (SHAB) = 1600 m^2 , & parking de 17 places souterraines

L'immeuble dispose d'un ascenseur : $Eef_{asc} = 1,6 \text{ kWh}/m^2.an$

La surface du parking est de 350 m^2 : $Eef_{park} = 0,615 \text{ kWh}/m^2.an$ (0,09 + 0,525)

Consommations spécifiques aux parties communes (hall, escalier...) :

$Eef_{com,ecl} = 1,1 \text{ kWh}/m^2.an$

Consommation d'énergie mobilière : $Eef_{usmob} = 27 \text{ kWh}/m^2.an$

Soit un $Eef_{au} = 30,31 \text{ kWh}/m^2.an$

X 2.58 (coefficient de conversion en énergie primaire)

$Aueref = 78,20 \text{ kWh}/m^2.an$

QUELLES EXIGENCES ? LES NIVEAUX CARBONE

Principes de l'évaluation carbone

Calcul ACV multicritère du bâtiment selon référentiel

11 indicateurs environnementaux évalués

Potentiel de réchauffement climatique (GWP) seul étudié

Nom simplifié : Emissions de gaz à effet de serre
E_GES

La mesure ne comprend pas :

- Les transports des occupants vers et depuis le bâtiment
- Les transports des intrants et des extrants liés à l'activité du bâtiment

Deux indicateurs carbone créés :

- E_{ges} et E_{gesPCE} exprimés en kg éq.CO₂ / m²
SDP



QUELLES EXIGENCES ? LES NIVEAUX CARBONE

Les seuils carbone

Pour les niveaux « Carbone 1 » et « Carbone 2 », les émissions de gaz à effet de serre maximales sur l'ensemble du cycle de vie, $Eges_{max,1}$ et $Eges_{max,2}$, et les émissions de gaz à effet de serre maximales de l'ensemble des produits de construction et équipements du bâtiment, $Eges_{PCE,max,1}$ et $Eges_{PCE,max,2}$, sont définies par:

$$Eges_{max,i} = A_i + m_i + M_{park}$$

et

$$Eges_{PCE,max,i} = A_{PCE,i} + M_{park}$$

pour i allant de 1 à 2

En kg éq.CO ₂ /m ² SDP	Niveau visé	Maison individuelle	Bâtiment collectif
A1	Carbone 1	1350	1550
A2	Carbone 2	800	1000
A _{PCE,1}	Carbone 1	700	800
A _{PCE,2}	Carbone 2	650	750

Note : les deux indicateurs Eges et Eges PCE doivent être en dessous de la valeur cible pour que le niveau soit validé.

Les seuils carbone (suite)

- M_{park} , modulation, exprimée en kg.eq. CO₂/m²SDP, relative aux places de parking imposées par les contraintes d'urbanisme et effectivement réalisées, selon la formule suivante:

$$M_{\text{park}} = \frac{NbplacesSurface \times 700 + NbPlacesSouterrain \times 3000}{SDP}$$

Où

- $Nb_{\text{PlacesSurface}}$, nombre de places de parking en surface
- $Nb_{\text{PlacesSouterrain}}$, nombre de places de parking en souterrain
- SDP, surface de plancher du bâtiment



Les seuils carbone (suite)

- m_i , la modulation (kg eq. CO₂/m²SDP) liée à la consommation énergétique suivant la zone climatique, l'altitude et la surface des logements. Sa valeur est fournie par la formule suivante:

$$m_i = \alpha_i \times [M_{gctype} \times (M_{gcgéo} + M_{gcalt} + M_{gcsurf}) - 1]$$

Où

- α_i , dépend du type de bâtiment et du niveau de performance ciblée. Sa valeur (kg eq. CO₂/m²SDP) est donnée ci après:

Niveau visé	Maison individuelle	Bâtiment collectif
Carbone 1	550	600
Carbone 2	100	250

- M_{gctype} désigne un coefficient dépendant de la destination d'usage des bâtiments et de la catégorie CE1 / CE2 (cf. référentiel)

- $M_{gcgéo}$, M_{gcalt} et M_{gcsurf} désignent respectivement les coefficients de modulation selon la localisation géographique, l'altitude et la surface (cf. référentiel)

QUELLES EXIGENCES ? LES CONTRIBUTEURS

Les contributeurs

Contributeur PCE (Produits de Construction et Equipement)

Il tient compte de l'ensemble des lots travaux définis par le référentiel (13 lots + fluides frigorigènes), calculés soit de manière détaillée, soit de manière forfaitaire

Contributeur CRE (Consommations et rejets d'eau)

Prise en compte de l'impact de la potabilisation de l'eau, du traitement des eaux usées et de la gestion des eaux pluviales reçues sur la parcelle

Méthode simplifiée : surface végétalisée et système d'assainissement

Méthode détaillée : végétalisation, assainissement, eaux pluviales et équipements de plomberie sanitaire

Contributeur Chantier

Méthode détaillée : consommations du chantier, détail de la gestion des terres, etc.

Paramètres simplifiés : durée du chantier, volume de terres excavées/ évacuées, distance au centre de traitement des terres

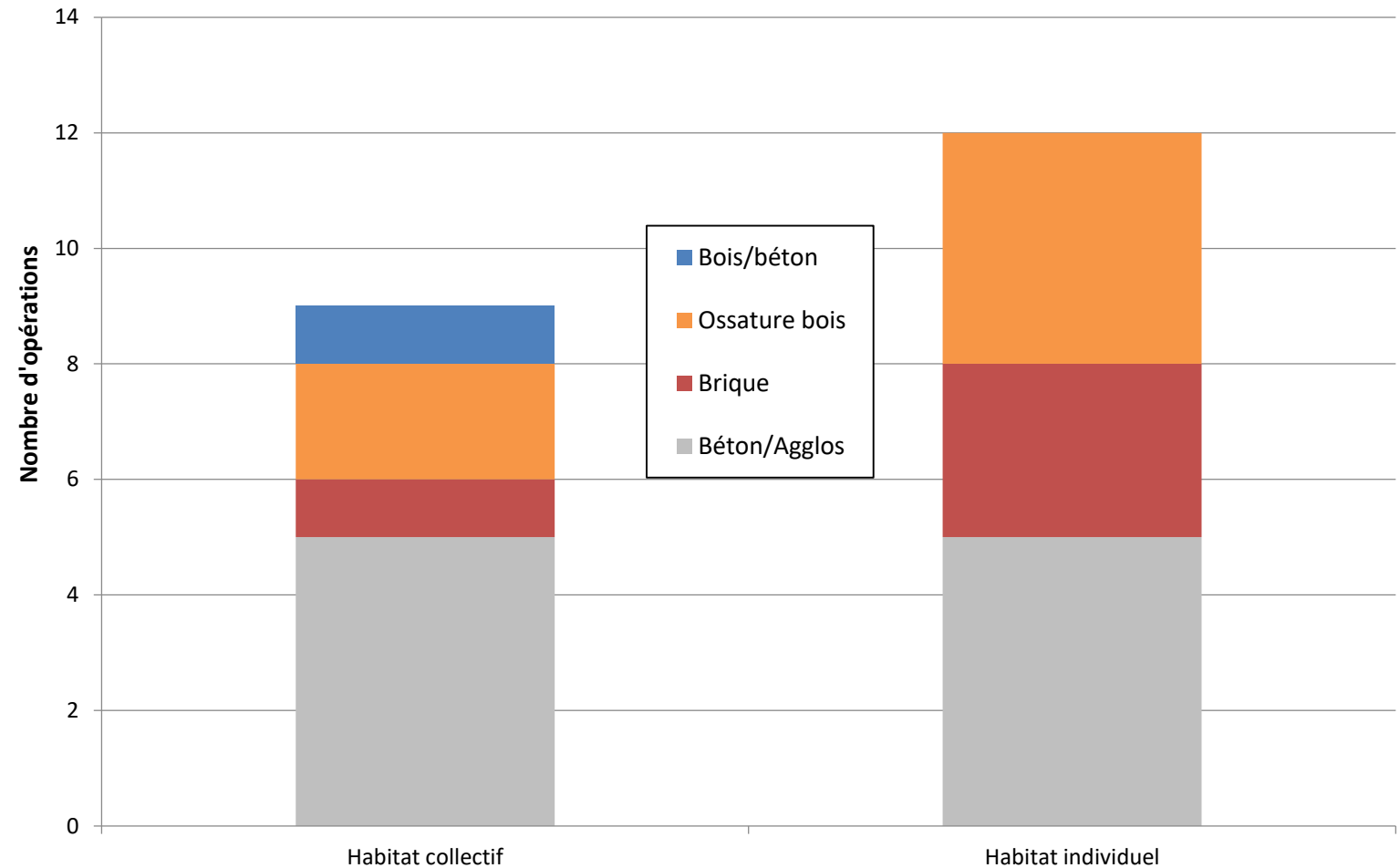
Contributeur Consommations d'énergie

Il couvre tous les usages de l'énergie dans le bâtiment, et tient compte de la quantité d'énergie importée et consommée par le bâtiment et de la donnée environnementale de mise à disposition de l'énergie finale.

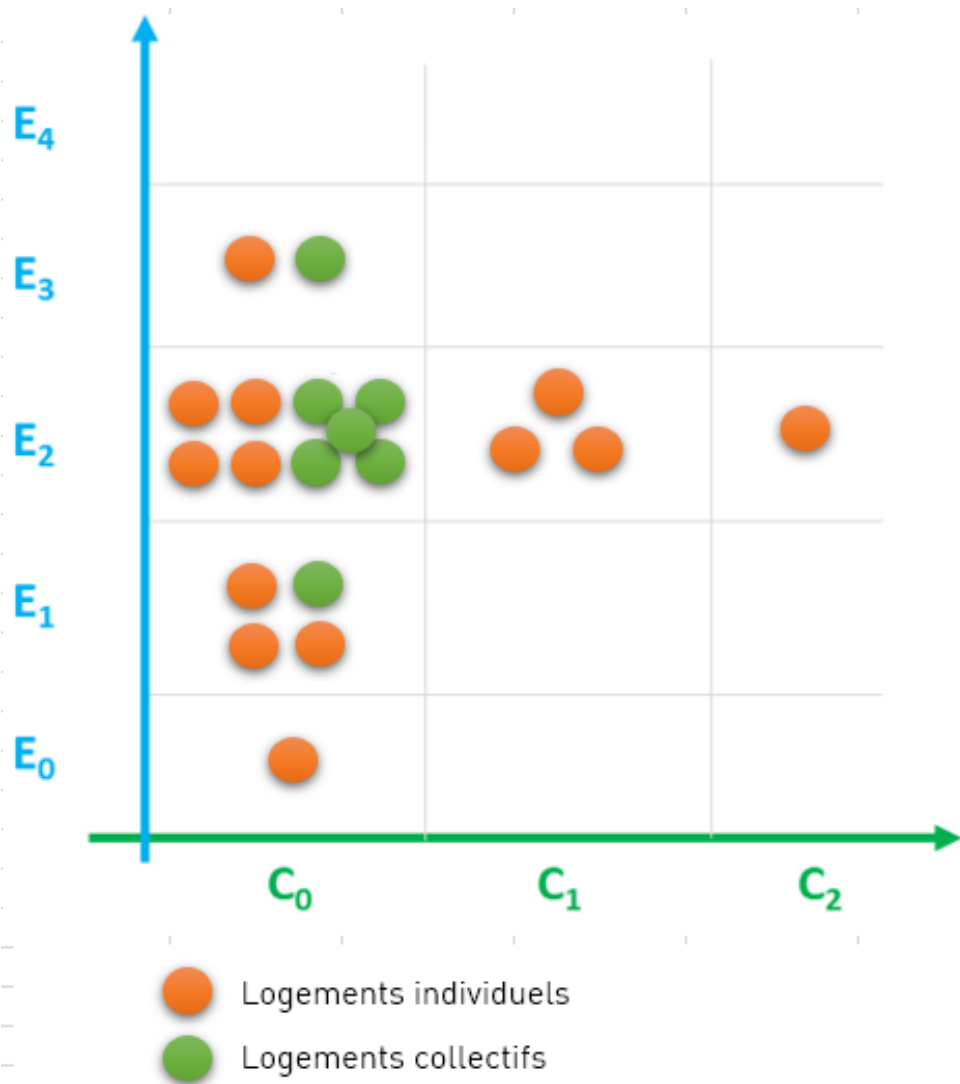
QUELS RESULTATS ? TYPOLOGIES CONSTRUCTIVES ETUDIEES

- Une majorité de projets béton
- Un quart de projets bois construction
- 4 projets brique
- 1 projet bois/béton

Typologie constructive des projets étudiés



QUELS RESULTATS ? SYNTHESE DES RESULTATS OBTENUS EN LOGEMENTS



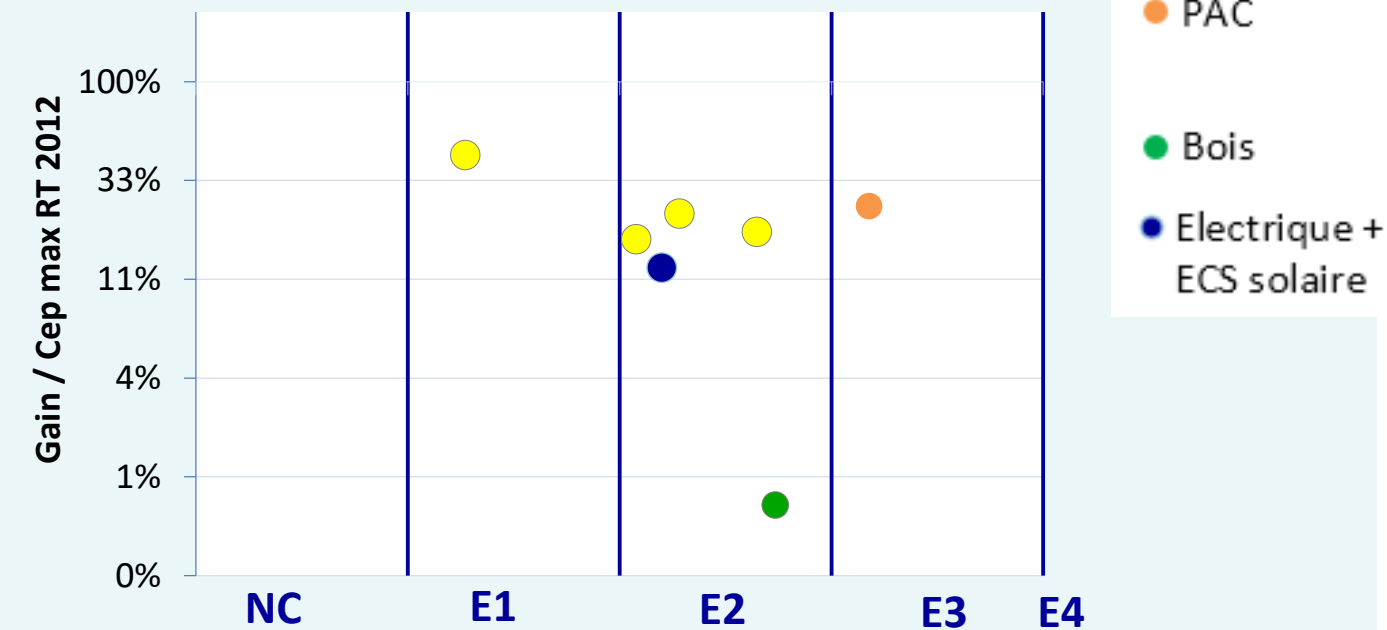
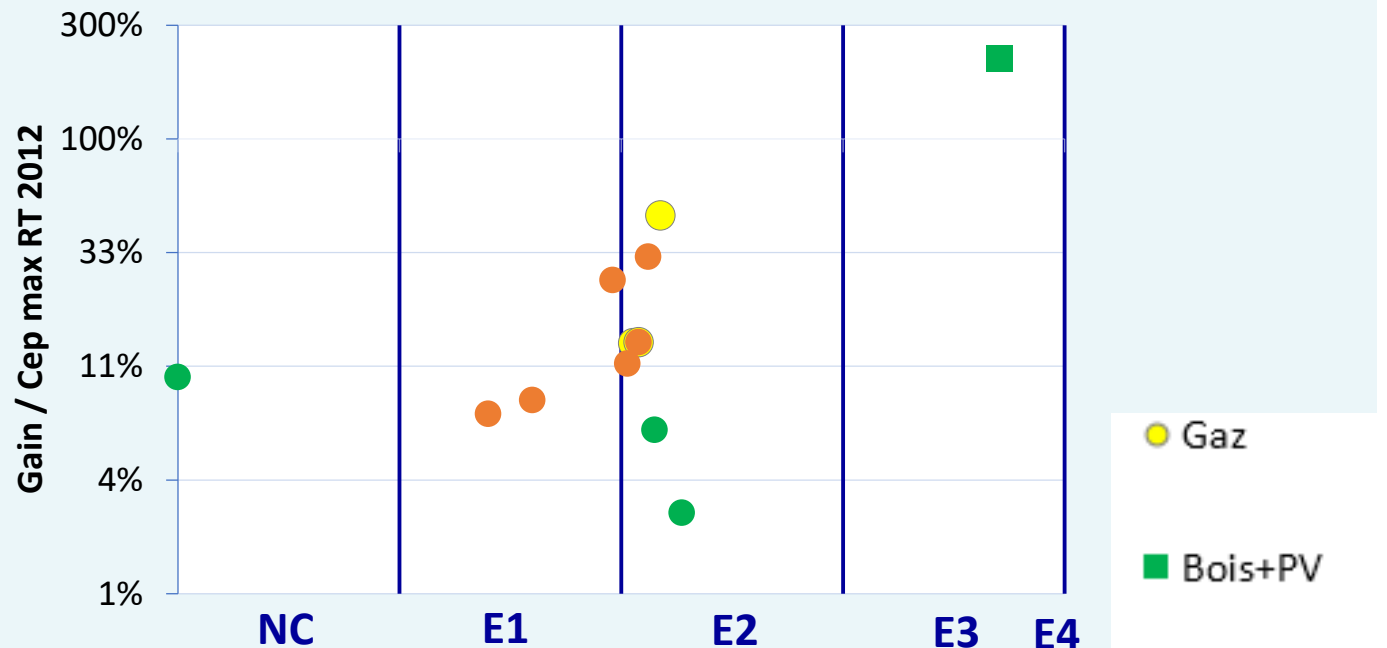
60 ACV commandées par l'ADEME sur les 3 Régions

27 projets de logements intégrés dans l'expérimentation dont 8 en Corse, 9 en Occitanie, et 10 en PACA

20 ACV réalisées

4 projets classés

Résultats Méditerranée – Maisons individuelles



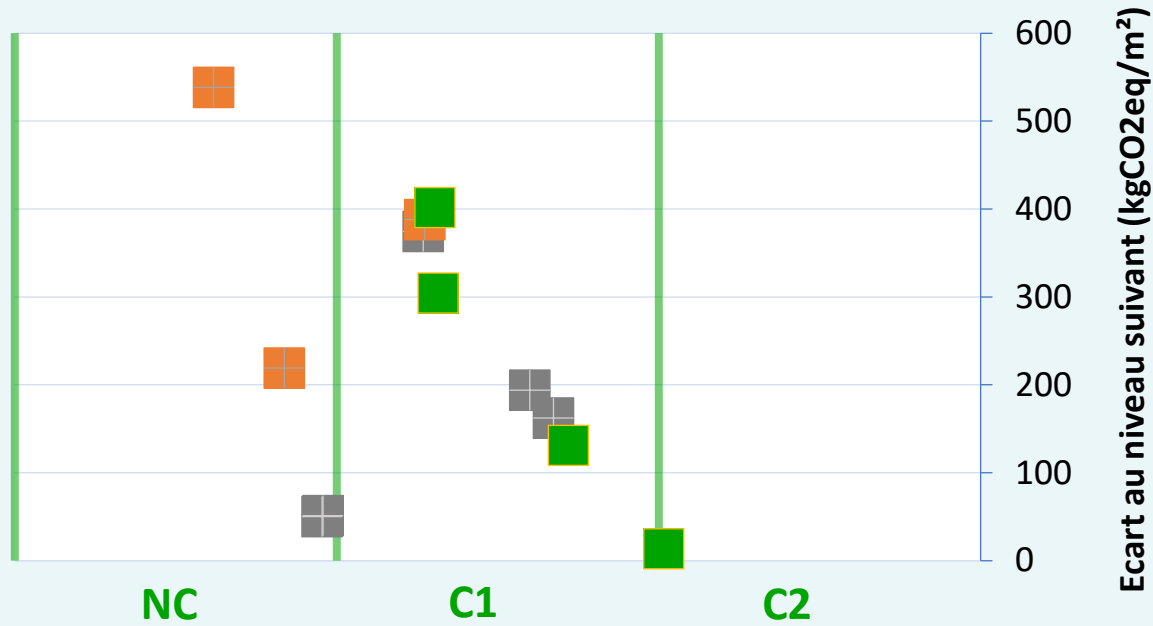
Résultats Méditerranée - Logements collectifs

QUELS RESULTATS ? RESULTATS ENERGIE

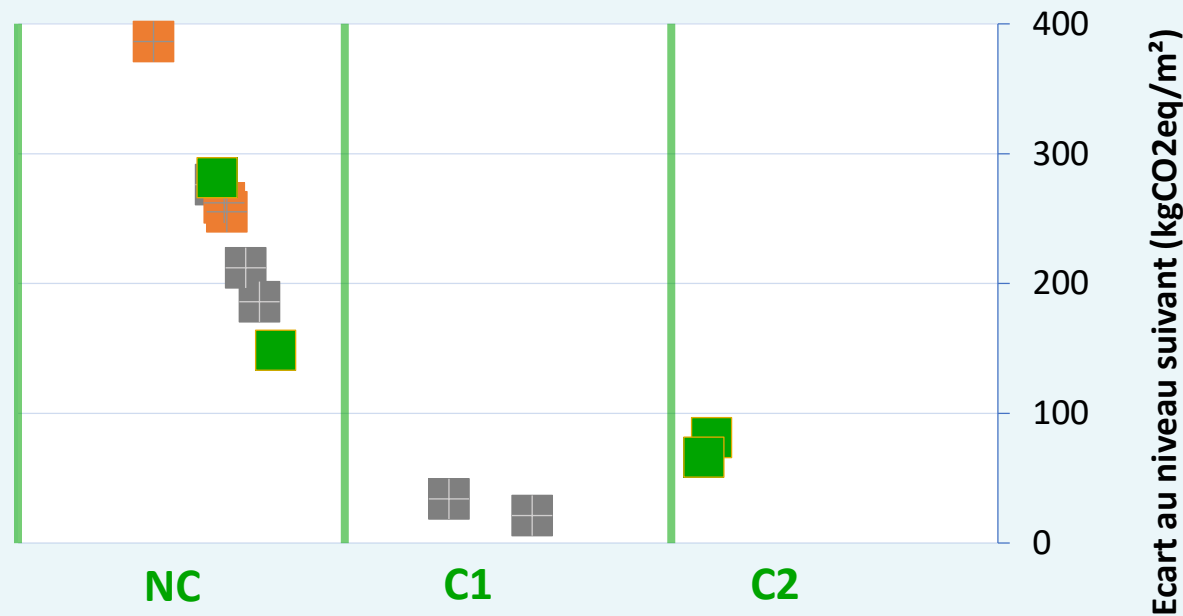
Une majorité de projets E2:

- ✓ le gain sur le Cep n'est pas proportionnel aux niveaux énergies (prise en compte des autres usages)
- ✓ E2 plus facilement atteint en logements collectifs

Logements individuels - Niveaux carbone EGES



Logements individuels - Niveaux carbone EGES PCE

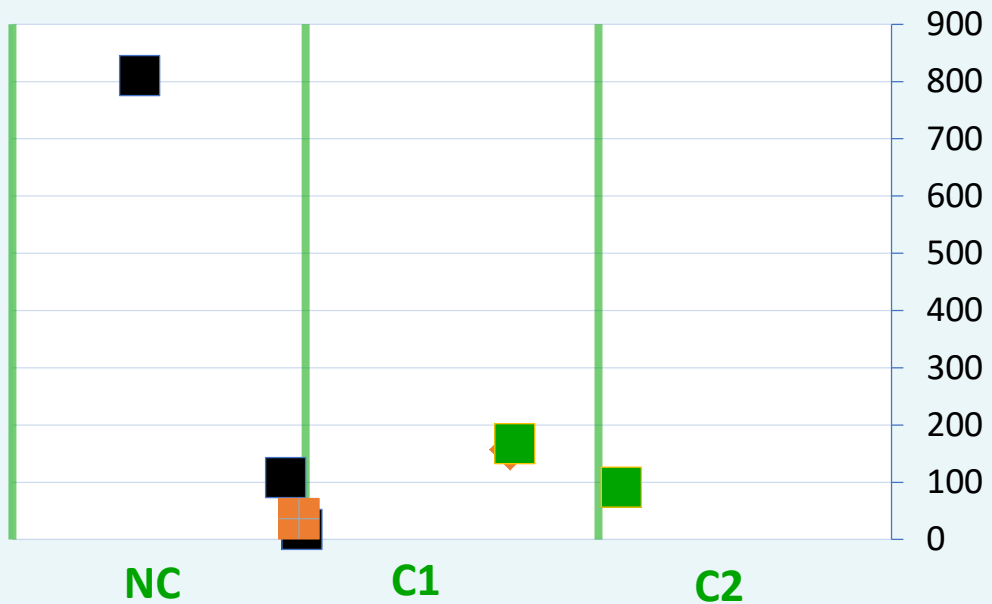


QUELS RESULTATS ? RESULTATS CARBONE

- ✓ Une majorité de projets C0
- ✓ 3 habitats individuels sont classés C1:
 - ✓ 1 en ossature bois,
 - ✓ 2 en agglomérés (parpaings)
- ✓ 1 habitat individuel est classé C2:
 - ✓ ossature bois

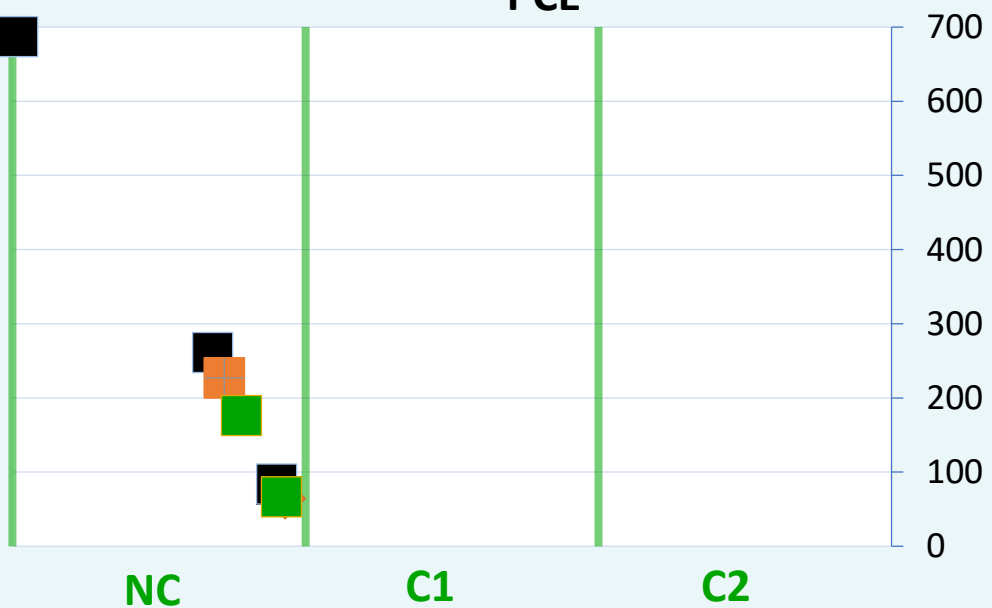
- Agglos
- Brique/Béton
- Ossature bois
- Béton
- ◆ Béton remplissage bois

Logements collectifs - Niveaux carbone EGES



Logements collectifs - Niveaux carbone EGES

PCE



QUELS RESULTATS ? RESULTATS CARBONE

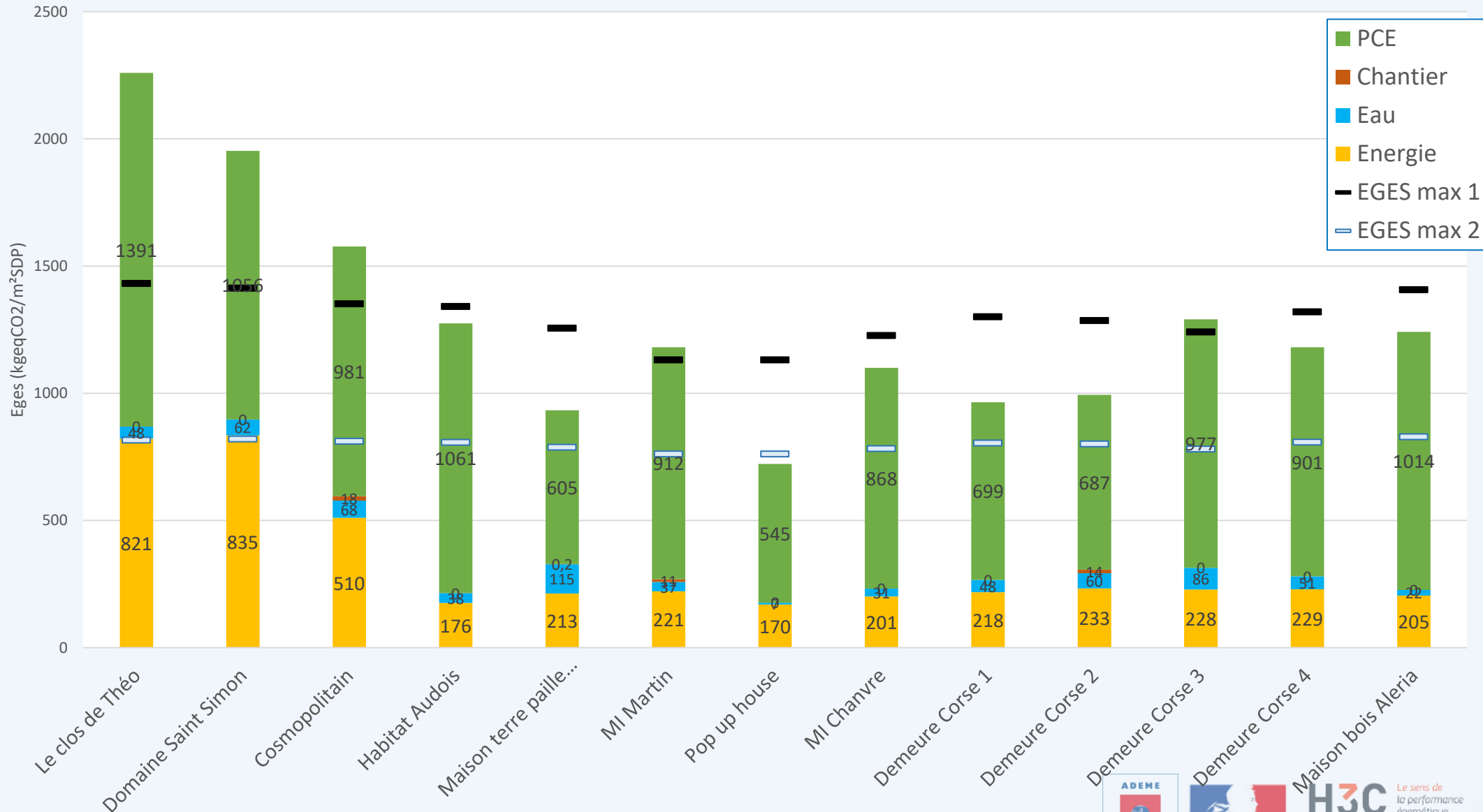


Aucun projet classé à cause, notamment, de l'indicateur PCE

- Agglos
- Brique/Béton
- Ossature bois
- Béton
- ◆ Béton remplissage bois

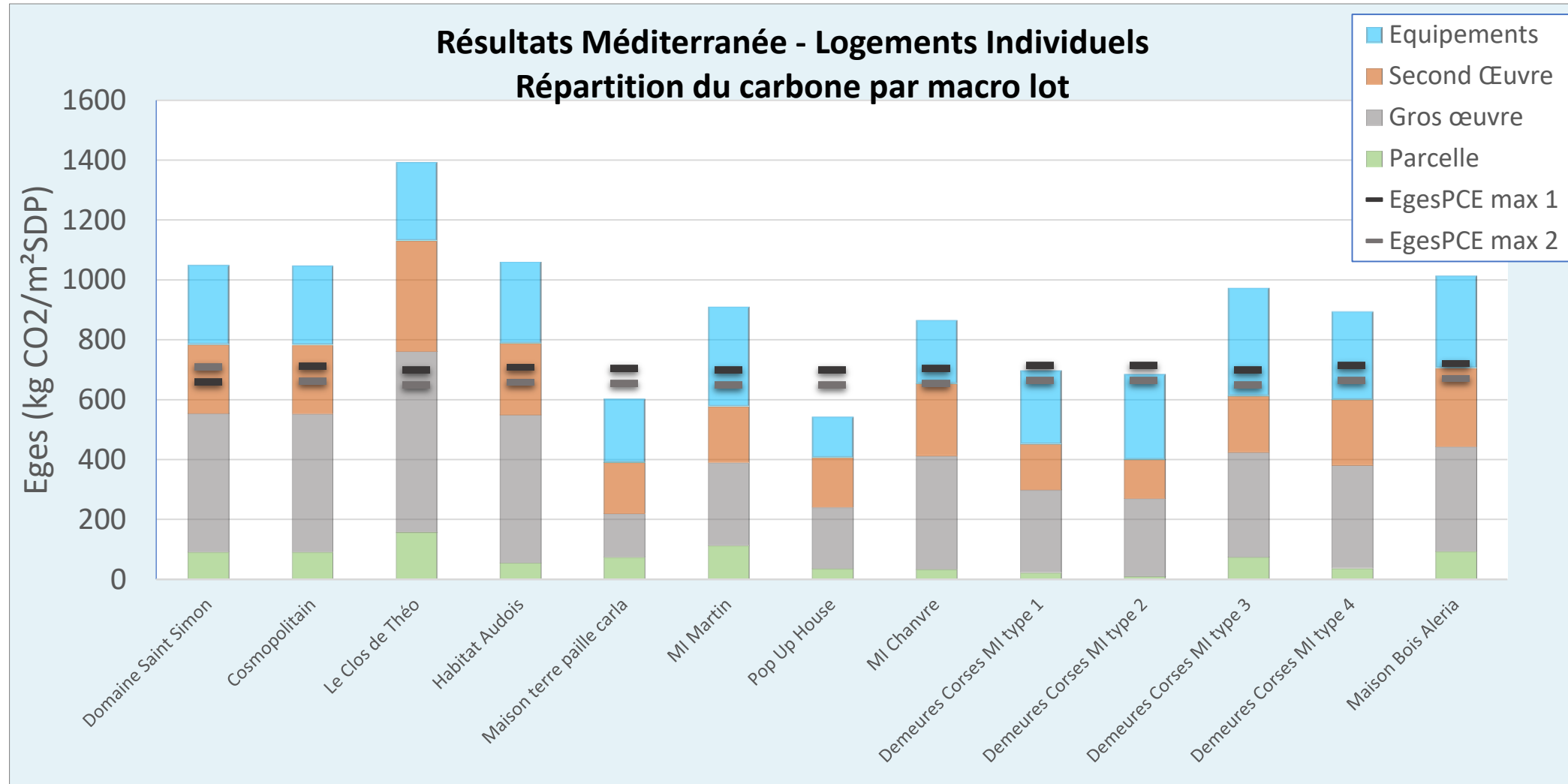
QUELS RESULTATS ? FOCUS SUR L'INDIVIDUEL

Résultats Méditerranée - Logements Collectifs
Répartition du carbone par contributeur EGES global



Focus Energie
Impact gaz important
Impact PAC et bois équivalent sur l'échantillon

QUELS RESULTATS ? FOCUS SUR L'INDIVIDUEL



QUELS RESULTATS ? FOCUS SUR L'INDIVIDUEL

Tendances

Parcelle : impact entre 2 et 13%
Fort impact des graviers et de
l'imperméabilisation

Gros œuvre : impact de 27 à 47%

Second œuvre : impact de 19 à 41%

Equipements : impact de 19 à 41%
Fluide frigorigène fortement impactant

Lots « majeurs »

2. Fondations
3. Superstructure
6. Façades menuiseries
8. CVC

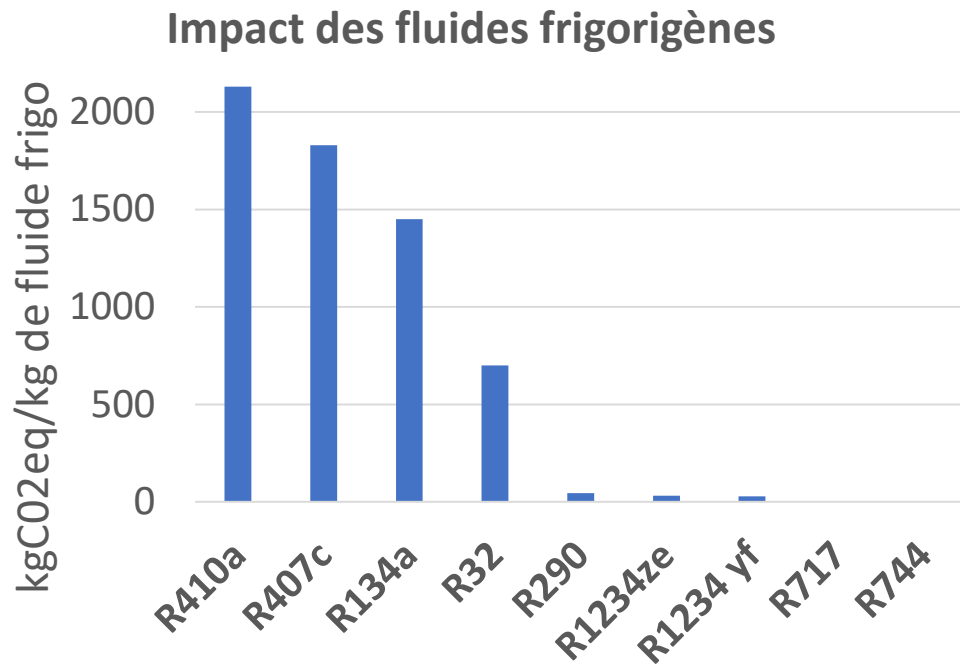
Lots « moyens »

1. VRD
4. Toiture
5. Cloisons doublages plafonds
7. Revêtements

Lots « mineurs »

9. Plomberie
11. Elec courants faibles

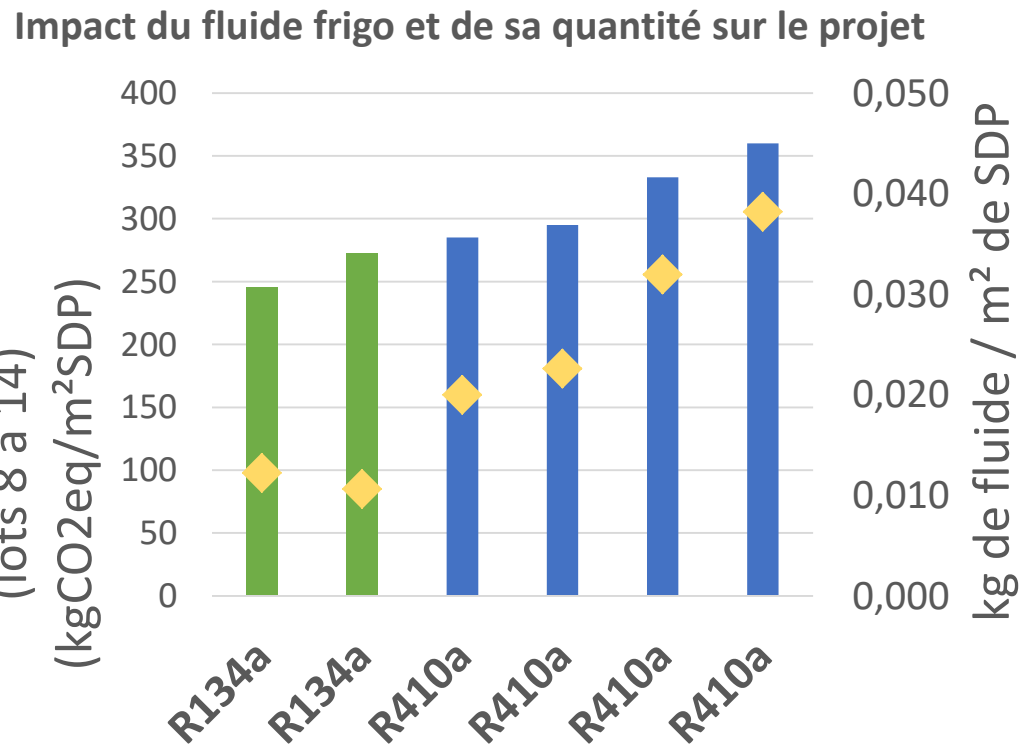
QUELS RESULTATS ? FOCUS SUR L'INDIVIDUEL



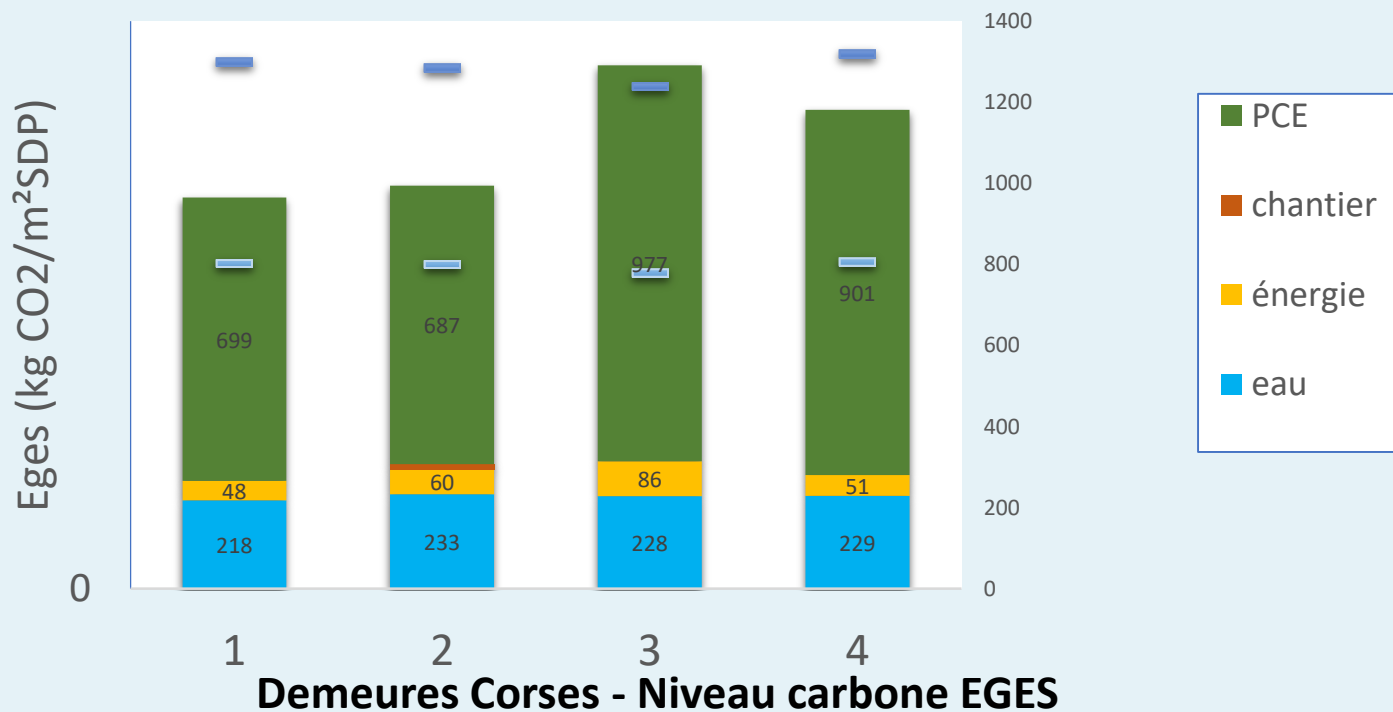
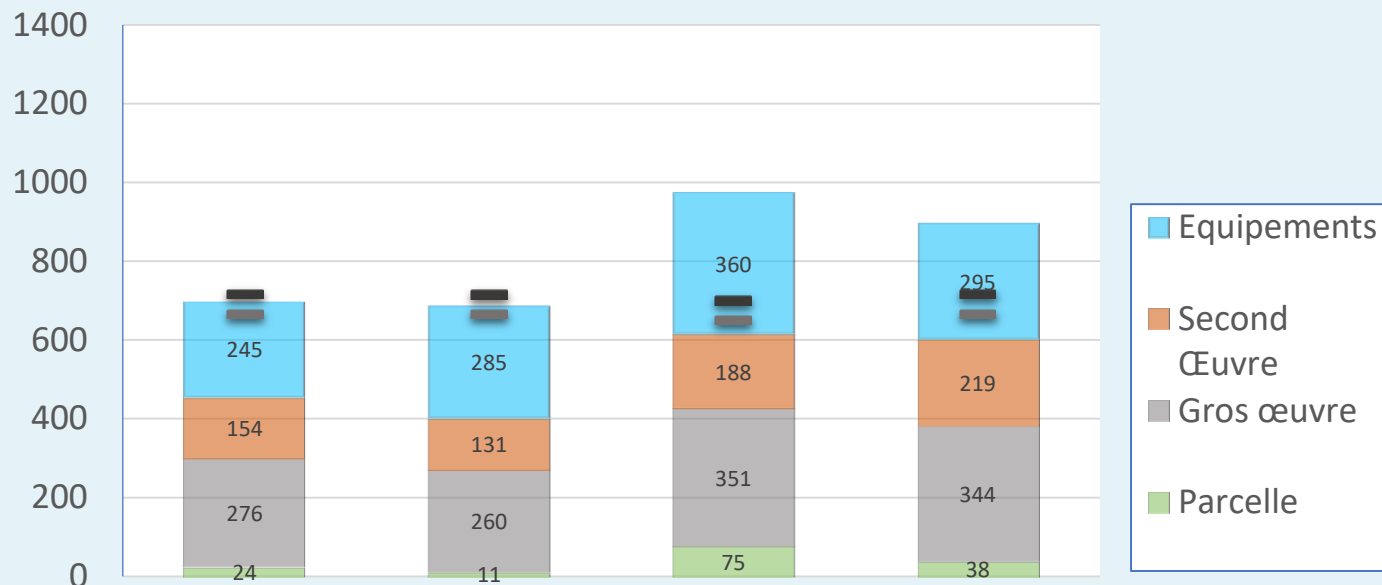
Constatations:

- ✓ Le fluide frigorigène peut avoir un impact très important sur l'indicateur carbone d'un projet (entre 10 et 20% suivant sa nature).
- ✓ Impact important des réseaux et de la clôture sur des parcelles de grandes surfaces au regard de la SDP.
- ✓ L'impact des cloisons est lié au découpage du logement (plein de petites pièces est plus impactant que quelques grandes pièces).

Impact des équipements
(lots 8 à 14)



Demeures Corses - Niveau carbone EGES PCE



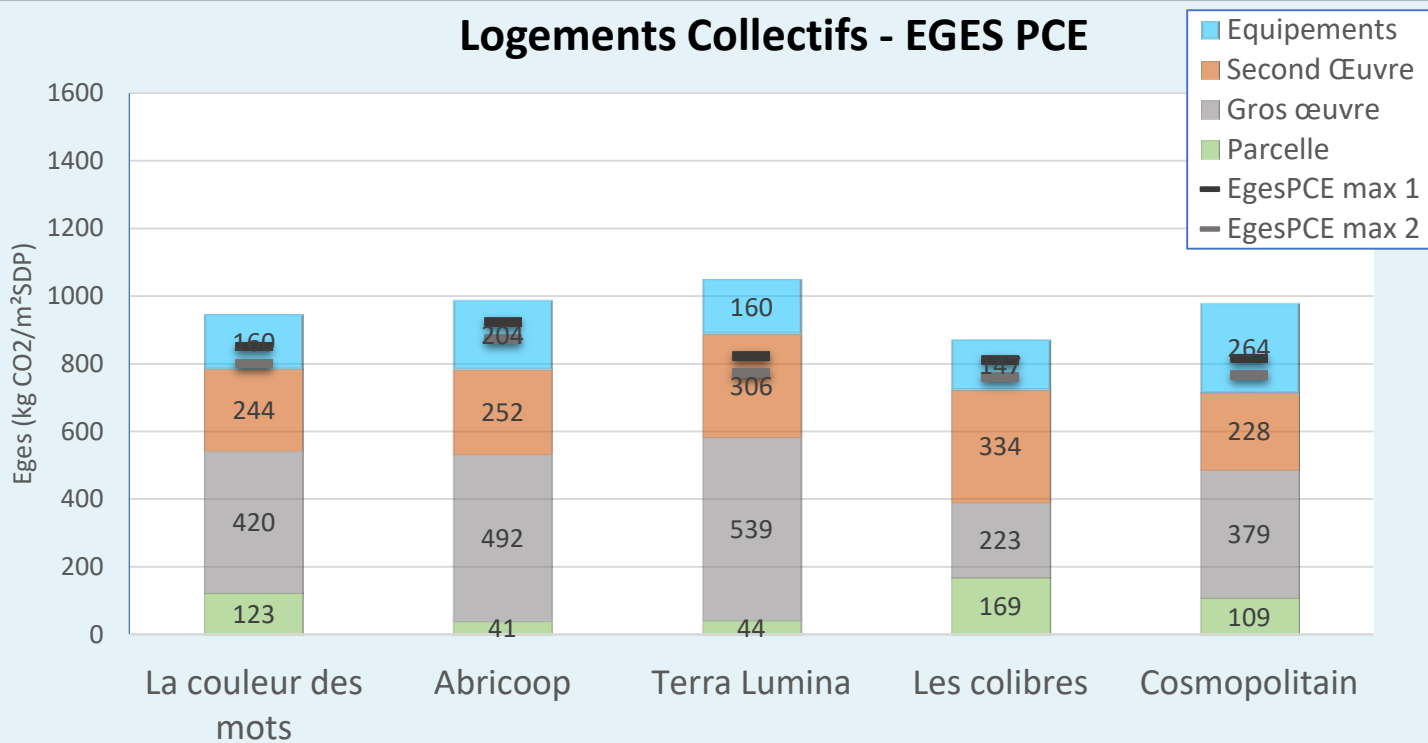
QUELS RESULTATS ? CAS PARTICULIER

Etude de 4 MI du même constructeur
Demeures Corses 1 et 2 sont classées Carbone 1.

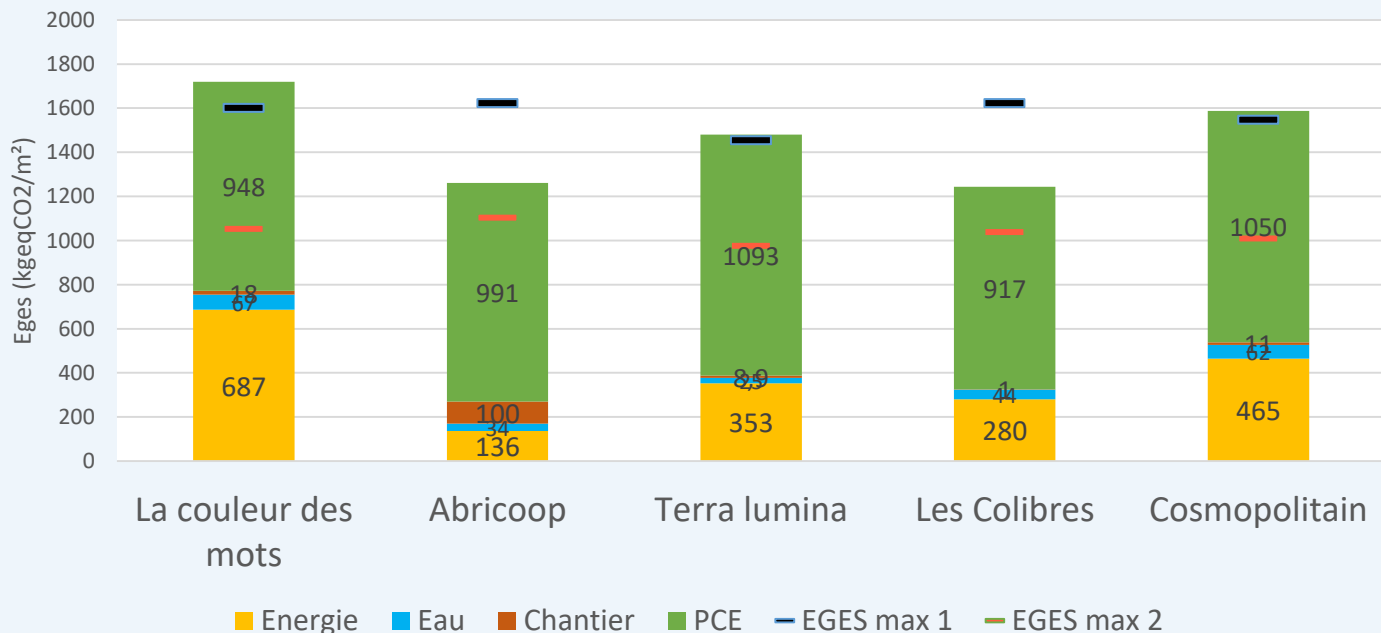
Les matériaux employés sont identiques aux demeures 3 et 4 mais :

- ✓ Linéaire de réseau sur les parcelles 1 et 2 < 0,15ml/m²SDP
- ➔ Lien entre surface de parcelle et linéaire de réseau
- ✓ Fluides frigorigènes 1 et 2 < 0,02 kg/m²SDP
- ➔ La quantité de FF pour la demeure 3 est supérieure à 0,03 kg/m².
- ➔ L'impact du FF est de 15% du total des impacts liés aux PCE.
- ➔ FF type 410a plus particulièrement impactant

Logements Collectifs - EGES PCE



Logements Collectifs - EGES global



QUELS RESULTATS ? FOCUS SUR LE COLLECTIF

Constatations:

✓ Energie:

Abricoop se trouve sur RCH et les logements Les Colibres sont sur chaudière bois donc contributeur énergie faible.

✓ Chantier:

Abricoop a un parking souterrain et pas de place sur la parcelle pour évacuer les terres. Impact du chantier important.

✓ Gros œuvre:

Impact des parkings en sous sol important car la surface de parking n'entre pas dans la SDP.

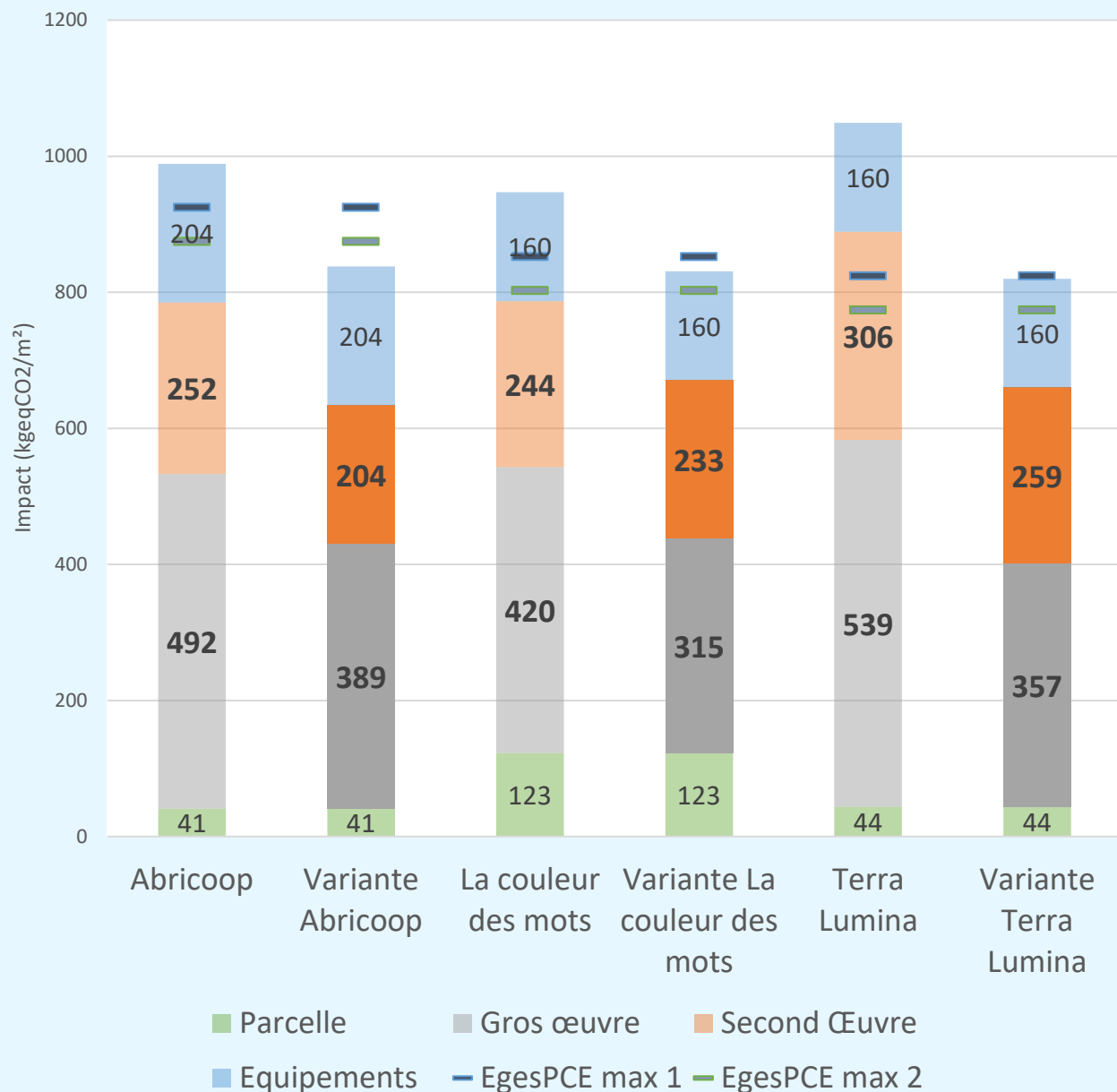
(parking souterrain pour La couleur des mots, Abricoop et Terra Lumina)

✓ Equipements :

Equipements saisis en méthode détaillée pour Cosmopolitain, avec un bon niveau de détail mais une majorité de MDEGD

QUELS RESULTATS ? FOCUS SUR LE COLLECTIF

Les variantes et leurs impacts



Réflexion sur l'impact des MDEGD et des variantes réalisées

Abricoop:

Gain de 21% sur le GO en changeant les prédalles.

Gain de 19% sur le SO en utilisant des fiches individuelles pour la peinture.

La couleur des mots:

Gain de 25% sur le GO en utilisant des fiches collectives pour les prédalles et les tuiles.

Gain de 5% sur le SO en utilisant des fiches individuelles pour les cloisons.

Terra Lumina:

Gain de 38% sur le GO en utilisant BETie pour les planchers et les murs.

Gain de 3% sur le SO en utilisant fiches collectives pour menuiserie PVC et le carrelage

QUELS RESULTATS ? FOCUS SUR LE COLLECTIF

Réflexion sur l'impact des MDEGD et des variantes réalisées

Analyse des résultats E ges PCE :

Comparaisons entre projets
(modes constructifs, compacité...)
Recherche de sensibilités
Etudes de variantes

Très difficile

Un paramètre « écrase » tous les autres :
Le type de donnée environnementale retenu et
Les majorations associées aux données par défaut
(entre 30% et 150% d'une valeur FDES)

MAISONS INDIVIDUELLES LOT 8

QUELLES EVOLUTIONS ? INIES : NOUVEAUTES 2018

MDEGD

PEP

Sous-lot 8.1 - Equipements de production (chaud/froid) :

- Chaudières gaz
- Chaudière hybride
- Pompe à chaleur A/E (sans unité extérieure)
- Poêle à bois (chaudière bois 6 kW)
- Chauffe-eau solaire individuel
- Chauffe-eau thermodynamique (sans unité extérieure)

MDEGD manquants :

- PAC A/A
- PAC DS A/E
- Ballon ECS indiv
- Régulation chauffage

PEP manquants :

- Chaudière hybride
- Poêle à bois
- Ballon ECS indiv

Sous-lot 8.1 - Equipements de production (chaud/froid) :

- Chaudières gaz
- Pompe à chaleur A/A
- Pompe à chaleur DS A/E
- Chauffe-eau solaire individuel
- Chauffe-eau thermodynamique
- Régulation chauffage : intégrée dans l'équipement

Sous-lot 8.2 - Systèmes cogénération :

- Néant

MDEGD manquant :

- Chaudière à cogénération gaz

PEP manquant :

- Chaudière à cogénération gaz

Sous-lot 8.2 - Systèmes cogénération :

- Néant

Sous-lot 8.3 - Systèmes d'émission :

- Radiateur (à eau)
- Plancher chauffant
- Panneau Rayonnant
- Sèche-serviette



PEP manquants :

- Panneau Rayonnant

Sous-lot 8.3 - Systèmes d'émission :

- Radiateur (à eau)
- Plancher chauffant – FDES SNEP
- Sèche-serviette

Sous-lot 8.4 - Traitement de l'air et éléments désenfumage :

- VMC double flux
- VMC simple flux
- Entrée d'air
- Bouche d'extraction

PEP manquants :

- Entrée d'air
- Bouche d'extraction

Sous-lot 8.4 - Traitement de l'air et éléments désenfumage :

- VMC double_flux
- VMC simple flux

Sous-lot 8.5 – Réseaux et conduits:

- Conduits de fumée
- Réseau gaz intérieur
- Réseau entre équipements de production et émetteurs
- Conduits flexibles DF/SF
- Filtres

PEP manquants :

- Conduits de fumée
- Réseau gaz intérieur
- Conduits flexibles DF/SF
- Filtres

Sous-lot 8.5 – Réseaux et conduits :

- Réseau entre équipements de production et émetteurs : canalisation hydrodistribution PEX PB - SNEP

LOGEMENTS COLLECTIFS LOT 8

QUELLES EVOLUTIONS ? INIES : NOUVEAUTES 2018

MDEGD

Sous-lot 8.1 - Equipements de production (chaud/froid) :

- Chaudière gaz collective
- Chaudière gaz individuelle murale
- Chaudière biomasse collective
- Chauffe-eau thermodynamique individuel sur air

Sous-lot 8.2 - Systèmes cogénération :

- Néant

Sous-lot 8.3 - Systèmes d'émission :

- Radiateur (à eau)
- Panneau Rayonnant

Sous-lot 8.4 - Traitement de l'air et éléments désenfumage :

- VMC simple flux
- Diffuseur
- Bouche d'extraction
- Désenfumage
- Caisson désenfumage
- Clapet coupe-feu (DF/SF)
- Grille ou volet

Sous-lot 8.5 - Réseaux et conduits:

- Conduits de fumée
- Réseau gaz intérieur individuel
- Réseau gaz intérieur collectif
- Distribution individuelle ECS
- Distribution individuelle chauffage
- Distribution collective ECS
- Distribution collective chauffage
- Conduits flexibles SF/DF
- Conduit rigides SF/DF
- Filtres
- Pièges à son
- Calorifugeage

8.1 – MDEGD manquants :

- PAC géothermique collective
- Panneaux solaires
- Ballons collectifs
- CET collectif
- Station RCU

8.3 MDEGD manquants :

- Pompe
- Vase expansion
- Vanne
- Régulation logement
- Régulation distrib coll

8.4 – MDEGD manquants :

- VMC double flux

8.5 – MDEGD manquants :

- Pièges à son
- Calorifugeage

8.1 – PEP manquants :

- Chaudière biomasse collective
- PAC géothermique collective
- Panneaux solaires
- Ballons collectifs
- CET collectif
- Station RCU

8.3 PEP manquants :

- Panneau rayonnant
- Pompe
- Vase expansion
- Vanne
- Régulation distrib coll

8.4 – PEP manquants :

- VMC double flux
- Bouche d'extraction
- Désenfumage
- Caisson désenfumage
- Clapet coupe-feu (DF/SF)
- Grille ou volet

8.5 – PEP manquants :

- Réseau gaz intérieur individuel
- Réseau gaz intérieur collectif
- Distribution individuelle ECS
- Distribution individuelle chauffage
- Distribution collective ECS
- Distribution collective chauffage
- Conduits flexibles SF/DF
- Filtres
- Pièges à son
- Calorifugeage

PEP

Sous-lot 8.1 - Equipements de production (chaud/froid) :

- Chaudière gaz collective
- Chaudière gaz individuelle murale



Sous-lot 8.2 - Systèmes cogénération :

- Néant

Sous-lot 8.3 - Systèmes d'émission :

- Radiateur (à eau)
- Régulation logement intégrée



Sous-lot 8.4 - Traitement de l'air et éléments désenfumage :

- VMC simple flux
- Diffuseur



Sous-lot 8.5 - Réseaux et conduits:

- Conduits de fumée
- Conduit rigides SF/DF



QUELLES EVOLUTIONS ? TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Sur financement ADEME et DHUP

- **120 MDEGD** sur 2018-2019 (nouveaux ou mise à jour) par DHUP et ADEME (*110 élaborés sur 2017/2018*)
- Financement de **DE collectives** prévu en 2019 (analyse des besoins en cours)
- Réalisation d'un **calculateur des impacts de l'installation électrique** (dimensionnement – mètres- selon norme NFC1500 associé aux PEP)

UNICLIMA

Outil pour faciliter l'utilisation des données extrapolées dans les logiciels d'ACV (début 2019)

QUELLES EVOLUTIONS ? L'ACTUALITE NATIONALE

Résultats présentés en réunion de restitution BE référents : peu de projets classés, toutes typologies constructives confondues

Nouvelle réglementation confirmée : entrée en vigueur des textes prévue pour le deuxième semestre 2020

Réflexions en cours pour intégrer d'autres modulations :

- Nature géotechnique du sol
- Risque sismique
- Risque inondation
- Différences de compacité entre milieux urbains/ ruraux...

Nombreux GT à lancer sur le prochain trimestre pour une évolution certaine

QUELLES EVOLUTIONS ? LES QUESTIONS REMONTEES AU NATIONAL

Mise en place d'un tableur partagé au niveau de l'expérimentation lien entre les BE référents, l'ADEME nationale et la DHUP

Thématique	N°	Problématique rencontrée	Question posée	Commentaire BE	Proposition de réponse	Enseignement
Application	1	Maintien de la concurrence en marchés publics	Comment faire un dossier DCE avec une ACV réaliste et s'assurer du maintien des performances environnementales en phase chantier ? Quelle méthodologie proposer en Entreprise générale et en entreprises séparées ?	L'Entreprise n'a jamais tous les matériaux définis à la signature des marchés. Certains produits choisis en optimisation n'ont pas de FDES normalisée en France.	On a un objectif global à l'échelle du bâtiment et l'ACV est redéfinie régulièrement (périodicité et intervenant à définir) Nécessité de produire une méthodologie pour les MOA	
Données environnementales	5	Saisie des lots techniques et PEP : niveau de détail	La saisie détaillée des lots techniques (CVC, élec) demande un nombre considérable de fiches, pour la plupart des MDEGD pour le moment. Il est difficile de trouver et de faire correspondre l'ensemble des équipements présents (dispositifs incendie, alarme...). Ce travail demande par ailleurs un niveau de technicité qu'il est difficile d'avoir sur tous les lots. Comment peut-on simplifier la saisie des lots techniques dans la méthode détaillée?	Exemple des canalisations : le mètre linéaire de canalisation devrait comprendre les impacts de toutes les vannes, filtres et autres, car devoir les énumérer et chercher les FDES correspondantes est long. De plus, il existe peu de FDES de ce type.	Un configurateur électricité est en développement (sur initiative du syndicat IGNES). Quel retour sur les études précédentes ADEME et DHUP? Quid du configurateur CVC?	La méthode simplifiée n'est pas satisfaisante, mais la méthode détaillée est trop fastidieuse.

2. Témoignage de Nouveau Logis Méridional sur 3 opérations E+C-

Gilles LABARTHE & Elodie ESPEOUT de CDC Habitat et Thibaut MAYNARD, Soconer

3. Comment l'approche E+C- prend place dans des approches plus larges : exemple de la démarche Bâtiments Durables Occitanie

Pauline LEFORT, Envirobat Occitanie

4. Retours sur l'expérimentation du label E+C- du point de vue des organismes certificateurs

4.1. CERQUAL, Jean-François BAILLY

4.2. Promotelec, Dominique COTTINEAU

